

De: <request-4000-107700-77@transparencia.be>
Envoyé: dimanche 15 octobre 2017 17:07
À: _AC_SCHRBK_secrétariat_assemblées
Objet: Demande au nom de la Liberté d'accès à l'information - Projet d'aménagement ZIR n°13, Friche Josaphat : études et/ou rapports d'incidences et autre documents

Cher/Chère Commune de Schaerbeek,

Mesdames, Messieurs,

Concerne le projet d'aménagement de la ZIR n°13 (friche Josaphat) : ancienne gare de triage Josaphat Au nom des riverains de la ZIR n° 13, je demande à la Société d'aménagement urbain (SAU) (notamment Monsieur [redacted], directeur de la Société d'aménagement urbain, et à Madame [redacted], chef de projet Josaphat), de me transmettre toutes les études et/ou rapports d'incidences de ce projet et tout document préparatoire à ces études et/ou rapports, en matière d'environnement et de mobilité, ainsi que les conclusions quant à l'impact sur les quartiers environnants. Je demande également les dates et heures exactes de leur réalisation, ainsi que les lieux analysés.

La même demande est adressée à la Région de Bruxelles-Capitale, à l'IBGE et au Collège des Bourgmestre et Echevins des Communes de Schaerbeek et d'Evere.

Ces études et/ou rapports doivent être rendus publics. A ce jour ils nous sont toujours dissimulés. Lors de nos interpellations citoyennes à Schaerbeek le 31 mai 2017 et à Evere le 29 juin 2017 le bourgmestre de Schaerbeek, Monsieur Clairfayt et le Bourgmestre ff, Monsieur Muylle, nous ont informé de l'existence de ces études et/ou rapports mais ne nous en ont pas transmis le contenu. A notre demande le 11 septembre 2017, Madame Cécile Jodogne, échevine empêchée de Schaerbeek, nous a déclaré qu'elle ne pouvait pas nous les communiquer. Lorsque nous consultons le site consacré au projet d'aménagement de la ZIR n°13 « Vivre et travailler dans un parc », la Société d'aménagement urbain omet d'informer la population sur les conclusions des études et/ou rapports d'incidence en matière d'environnement et de mobilité.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Merci d'utiliser cette adresse email pour toutes les réponses à cette demande :
request-4000-107700-77@transparencia.be

Est-ce que secretariat_assemblees@schaerbeek.irisnet.be est la mauvaise adresse pour les demandes du type Liberté d'accès à l'information envoyées à Commune de Schaerbeek ? Si c'est le cas veuillez nous contacter en utilisant ce formulaire :

http://transparencia.be/change_request/new?body=schaerbeek

Attention : Ce message et les réponses/documents que vous écrivez seront publiés en libre accès sur internet. Notre politique en matière de confidentialité et de droits d'auteur :

<http://transparencia.be/help/officers>

Si vous trouvez ce service utile en tant que plateforme d'accès à l'information, pouvez-vous demander à votre webmaster de mettre un lien vers notre site à partir de la page "droit d'accès à l'information" de votre organisation ?

Gebruik dit e-mailadres voor alle antwoorden op dit verzoek.

request-5@transparencia.be

Is secretariat_assemblees@schaerbeek.irisnet.be het verkeerde adres voor Openbaarheid van bestuur aanvragen aan Gemeente Schaarbeek ? Indien dit het geval is, gelieve ons dan te contacteren via dit formulier:
http://transparencia.be/nl_BE/change_request/new?body=schaerbeek

Opgelet: dit bericht en de antwoorden/documenten die u aanmaakt, worden vrij toegankelijk op internet geplaatst.
Ons privacy- en auteursrechtsbeleid http://transparencia.be/nl_BE/help/officers

Als u als dienst openbaarheid van bestuur deze website nuttig vindt, kan u aan de webmaster van uw organisatie vragen om een link te plaatsen naar onze website.

De: K. ... <...@gmail.com>
Envoyé: vendredi 17 novembre 2017 17:33
À: _AC_SCHRBK_secретariat_assemblées; BOURGMESTRE boîte
Objet: Friche Josaphat - études, rapports d'incidence

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Communal

de la commune de Schaerbeek

Concerne : le projet d'aménagement de la ZIR n°13 (friche Josaphat) : ancienne gare de triage Josaphat - notre demande de tout document relatif aux études/rapports d'incidence.

J'ai bien reçu vos réponses via Transparencia, des 13 et 14 novembre 2017 .

Je vous en remercie.

Je me permets de vous rappeler notre interpellation citoyenne du 29 mai 2017 qui fait suite à la pétition signée par plus de 1000 familles dont la grande majorité sont des électeurs schaerbeekois. Toutes ces familles attendent de pouvoir prendre connaissance des études et/ou rapports d'incidences de ce projet et tout document préparatoire à ces études et/ou rapports, en matière d'environnement et de mobilité, ainsi que les conclusions quant à l'impact sur les quartiers environnants. Je demande également les dates et heures exactes de leur réalisation, ainsi que les lieux analysés.

Ces mêmes électeurs schaerbeekois ont lu avec intérêt le billet de Monsieur le Bourgmestre publié dans le Schaerbeek info du 23/10/2017, à propos du métro, soulignant que « la commune travaille conjointement avec la Région » et particulièrement, ce qui s'adapte aujourd'hui également au site Josaphat : « tous les enjeux (mobilité, sécurité, développement économique et commercial, aménagement urbain.....) doivent être pensés largement en amont. »

« LES SCHAERBEEKOIS SE MOBILISENT ».

Nous sommes impatients de recevoir les études décrites ci-avant et le soutien de notre pouvoir communal face à nos légitimes préoccupations.

Au nom de tous les schaerbeekois, que je représente, et qui se sentent concernés par le devenir de la friche, je vous prie de me transmettre par mail les documents dont question.

Mon adresse mail : _

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, mes cordiales salutations.